

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

N° 17.917

Vote du Pacte de responsabilité

Les députés de La Réunion soutiennent le gouvernement mais pas les Réunionnais



Aucune voix réunionnaise ne s'est opposée au vote du volet budgétaire du Pacte de responsabilité. L'austérité va s'accroître, la population souffrira davantage, mais Huguette Bello, Jean-Jacques Vlody, Ericka Bareigts, Monique Orphé, Jean-Claude Fruteau, Patrick Lebreton et Thierry Robert ont décidé de ne pas s'y opposer. Les 5 membres du Parti socialiste français ont voté pour, les deux autres se sont abstenus. Retour sur une nouvelle attaque des riches contre les Réunionnais les plus pauvres.

Hier, les députés devaient voter un budget rectificatif. Il inscrit dans la loi le Pacte de responsabilité. Annoncé au début de l'année, ce texte inscrit l'austérité comme politique du gouvernement jusqu'à la fin du mandat de François Hollande. La France risque en effet d'être sanctionnée par l'Europe pour déficit public excessif. Le changement de Premier ministre n'a pas permis d'obtenir un délai supplémentaire à Bruxelles, la France doit repas-

ser en dessous de la barre des 3% de déficit public à la fin de l'année prochaine. Pour de nombreux observateurs, cet objectif est impossible à atteindre, à moins de prendre des mesures drastiques de réduction des déficits.

Pour cela, le gouvernement a choisi de serrer les dépenses publiques, tout en ouvrant les vannes des cadeaux fiscaux aux entreprises, c'est le Pacte de responsabilité salué par le MEDEF et

dénoncé par les syndicats et toutes les forces progressistes.

Des dizaines de milliers d'emploi supprimés

Un élément supplémentaire et décisif est venu confirmer les craintes de ceux qui s'opposent à cette politique.

Voici 10 jours, Valérie Rabault, rapporteur du budget, a remis un rapport indiquant, selon «les Echos» que «ce plan d'économies «aurait un impact négatif sur la croissance de 0,7 % par an en moyenne entre 2015 et 2017, et pourrait entraîner la suppression de 250.000 emplois à l'horizon 2017(...) une partie de cet impact [négatif] sera neutralisée par l'adoption concomitante de mesures fortes en faveur de la réduction des charges des entreprises et du pouvoir d'achat des ménages dans le cadre du pacte de responsabilité et de solidarité», tempore Valérie Rabault. Ce pacte viendrait rehausser la croissance de 0,6 point et créer 190.000 emplois d'ici à

2017, indique en effet le document» Au final, c'est au mieux la destruction de 60.000 emplois, et au pire 250.000 selon la députée chargée de présenter le projet de loi à l'Assemblée nationale.

Attaque contre les pauvres

Ce plan d'économie de 50 milliards d'euros suscite donc des inquiétudes. Voici 10 jours, la ministre des Outremer est venue présenter ce Pacte de responsabilité au CESER. Elle a dû faire face à une avalanche de critiques venant même des patrons, censés être

pourtant les bénéficiaires du Pacte de responsabilité.

C'est hier que les députés devaient donc s'exprimer. Le vote des députés de La Réunion. Il a été clair, aucun n'a voté contre, tous ont soutenu ou ont laissé faire.

Ces mesures vont aggraver la situation de la population, notamment des plus pauvres. Huguette Bello, Jean-Jacques Vlody, Ericka Bareigts, Monique Orphé, Jean-Claude Fruteau, Patrick Lebreton et Thierry Robert, ont choisi de ne pas s'y opposer. Ils ont préféré soutenir le gouvernement et sanctionner les plus pauvres.

M.M.

Crise politique en France

Un ancien président de la République en garde à vue

Nicolas Sarkozy était hier en garde à vue. Pour la première fois, un ancien président de la République est soumis à ce régime, c'est une nouvelle illustration de la gravité de la crise politique en France.

Nicolas Sarkozy a rejoint hier son avocat en garde à vue. Cette information a fait la "une" de la presse en France et en Europe toute la journée d'hier. C'est la première fois qu'un ancien président de la République française est convoqué dans un commissariat de police et doit répondre aux questions des enquêteurs sous un régime privatif de liberté. C'est un comble pour un responsable politique qui avait bâti sa conquête du pouvoir en étant ministre de l'Intérieur, et donc responsable de la police en France.

Cette affaire trouve son origine dans le financement de la campagne présiden-

tielle de 2007.

«Les enquêteurs soupçonnent un réseau d'informateurs au sein de la justice et de la police de l'avoir renseigné sur les procédures judiciaires le visant», explique "le Nouvel Observateur".

«Les soupçons sont apparus en marge d'une enquête sur des accusations de financement libyen de sa campagne électorale en 2007, poussant la justice à placer deux téléphones utilisés par l'ex-chef de l'Etat sur écoute les 3 et 19 septembre 2013.

Ces interceptions auraient révélé que Nicolas Sarkozy et son avocat étaient

bien renseignés sur la procédure alors en cours à la Cour de cassation sur l'affaire des soupçons d'abus de faiblesse aux dépens de la milliardaire Liliane Bettencourt.

Les juges cherchent à établir si Nicolas Sarkozy a tenté de faciliter une promotion à Monaco de Gilbert Azibert en échange de renseignements sur l'avancée du dossier».

Cette nouvelle affaire illustre l'ampleur de la crise politique en France, jamais un ancien chef de l'Etat n'avait fait l'objet d'une telle procédure.

Réforme territoriale

Le Conseil constitutionnel d'accord pour le débat

La semaine dernière, le Sénat avait décidé de retirer de l'ordre du jour l'examen du projet de loi sur la réforme territoriale prévoyant la fusion des Région, il estimait que ce projet ne tenait pas compte des règles fixées par une loi organique. Saisi par le Premier ministre, le Conseil constitutionnel estime que le projet de loi a été déposé dans les règles. Le Conseil constitutionnel juge donc que le débat

parlementaire sur la réforme territoriale peut commencer.

Le Conseil note: «que l'étude d'impact accompagnant le projet de loi comprend des développements relatifs à différentes options possibles sur la délimitation des régions, les élections régionales et départementales et la durée des mandats des membres des conseils régionaux et des conseils départementaux. Elle expose les rai-

sons des choix opérés par le Gouvernement et en présente les conséquences prévisibles. Par ailleurs, le contenu de cette étude d'impact répond à celles des prescriptions applicables compte tenu de l'objet de ses dispositions. Il ne saurait en particulier être fait grief à cette étude d'impact de ne pas comporter de développements sur l'évolution du nombre des emplois publics»

Édito

Où est le dialogue social ?

Une nouvelle fois, le dialogue social a bien du mal à exister à La Réunion. En conséquence, des travailleurs sont obligés de faire grève pour se faire entendre.

Au port, les dockers ont entamé hier matin une grève illimitée pour l'emploi. Cette décision fait suite à l'échec de négociations la veille à la Direction du travail. Le patronat a préféré quitter la discussion.

A Saint-Pierre depuis lundi, les travailleurs de la CILAM sont dans la lutte pour réclamer une augmentation de salaire. Aucune discussion pour le moment, et manifestement le pourrissement du conflit peut arriver rapidement. Des incidents ont opposé des grévistes à des éleveurs qui voulaient livrer leur lait coûte que coûte.

Ces deux mouvements s'ajoutent à celui de Giordano. Depuis le 10 juin, c'est la grève pour s'opposer aux licenciements prévus pour accompagner la délocalisation de la production.

Depuis l'an passé, force est de constater que les grèves sont de plus en plus dures et longues à La Réunion. Une frange du patronat a donc choisi de jouer sur l'usure pour tenter de faire plier les travailleurs sans avoir besoin de discuter. C'est manifestement un recul pour le dialogue social. Cela est même allé plus loin encore cette année avec la fermeture de la SIB. Cette fois, c'est la direction qui a choisi de fermer l'usine sans aucune concertation. La seule contribution des patrons de SIB au dialogue social, c'était le reclassement en France ou en Inde.

Or, c'est sur ce patronat qui refuse le dialogue social que le gouvernement a décidé de miser

dans son Pacte de responsabilité. C'est en effet lui qui sera le principal bénéficiaire de tout un train d'exonérations pour faire baisser encore le coût du travail, sans aucune contrepartie en termes d'embauches.

Les perspectives ne sont pas fameuses. L'Union européenne se prépare à signer l'intégration de La Réunion dans la région, c'est à dire la mise en concurrence de nos produits avec ceux fabriqués à Madagascar ou à Maurice.

Ce ne sont pas les quelques exonérations supplémentaires qui changeront le fossé qui existe entre La Réunion, région de l'Union européenne, et des pays en voie de développement. Cette intégration risque encore de faire des travailleurs de nouvelles victimes de décisions prises sans concertation. Le manque de dialogue social est un facteur d'aggravation de la crise, le patronat doit donner la priorité à la négociation plutôt qu'au pourrissement.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
ÉMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

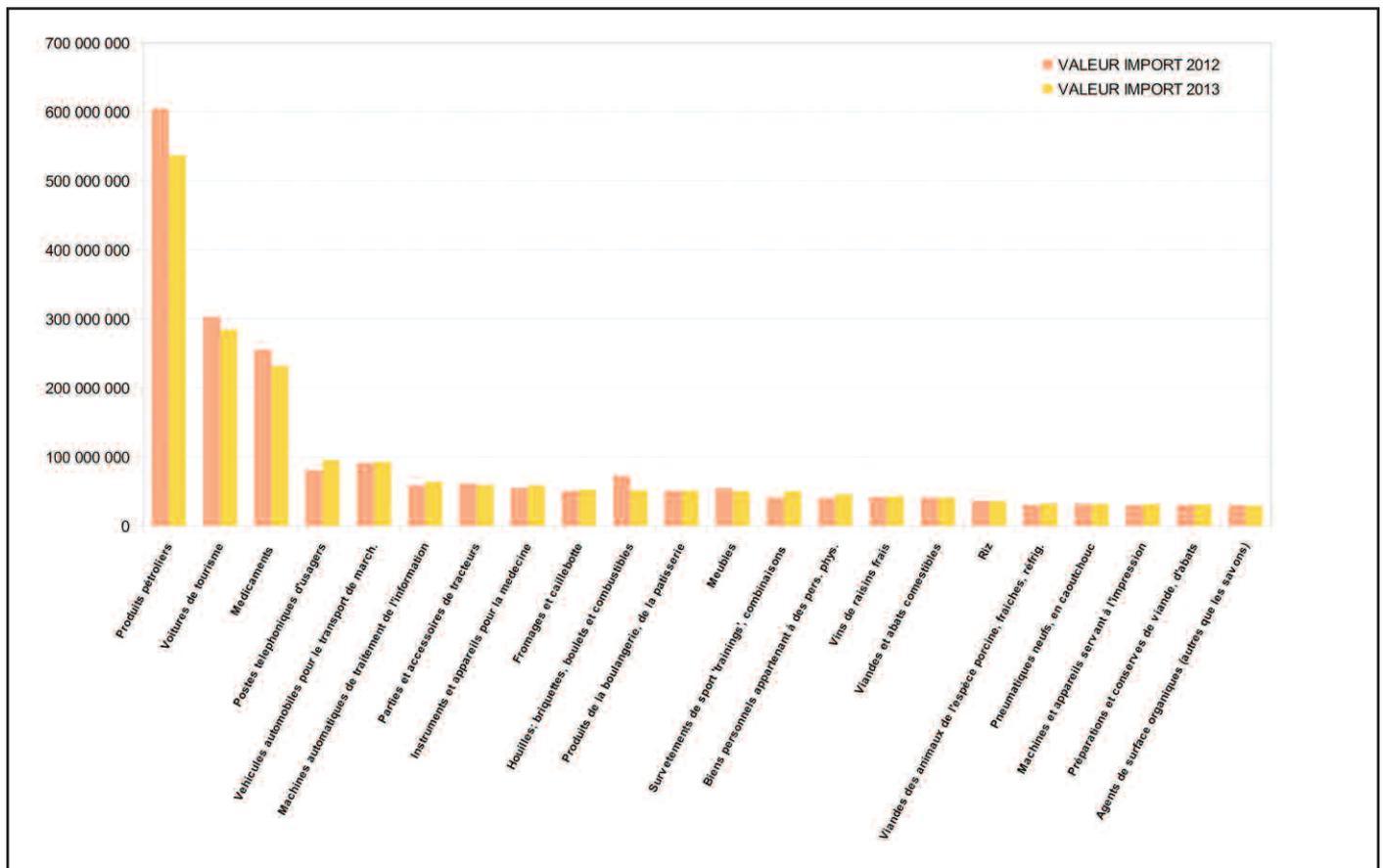
ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
ÉMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr

Publication des chiffres du commerce extérieur

Le prix exorbitant du tout-automobile à La Réunion

La Douane a présenté lundi les chiffres du commerce extérieur. Les importations liées au tout-automobile arrivent loin devant. Comme à l'époque de la colonie, le sucre est la première exportation tandis que les industries françaises restent les grandes bénéficiaires de ce système: 58% des importations viennent de ce pays très lointain.



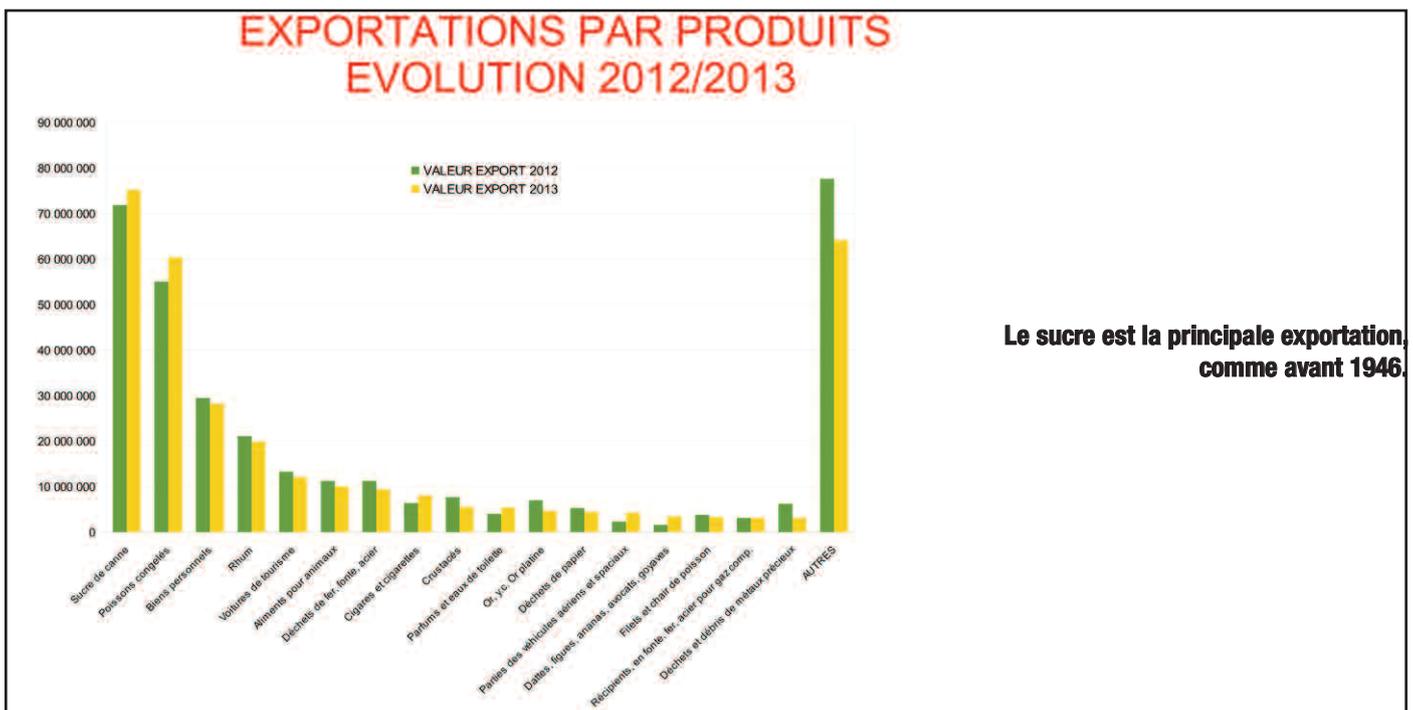
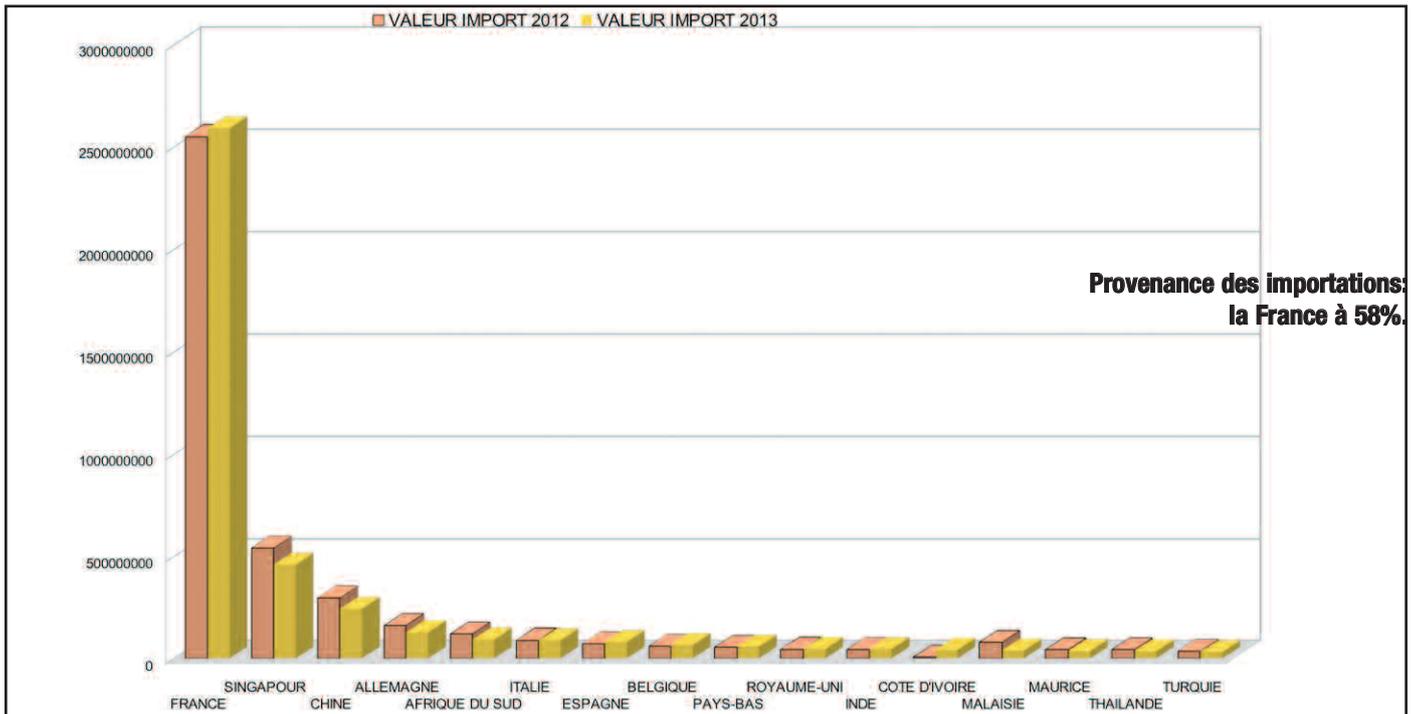
Les chiffres du commerce extérieur confirment le poids du tout-automobile sur l'économie de La Réunion. En 2013, les Réunionnais ont acheté pour près de 500 millions d'euros de produit pétrolier, et pour plus de 300 millions de voitures. La somme dépensée pour acheter des camions avoisine les 100 millions d'euros. Lorsque l'on ajoute les pièces détachées, le prix du tout-automobile à La Réunion est proche du milliard d'euros. Avec une telle somme, les Réunionnais pourraient presque se payer un train et les emplois nombreux qui vont avec en une année.

Les chiffres du commerce extérieur donnent d'autres enseignements. Ils confirment que sur le plan économique, La Réunion reste une colonie.

C'est d'ailleurs implicitement reconnu puisqu'officiellement, la France est appelée Métropole. Concrètement, 58% des importations viennent de la France, un pays situé à 10.000 kilomètres, tandis que Madagascar, un pays plus grand que la France situé à moins de 1.000 kilomètres, ne fournit que 0,5% des importations. Quant aux superpuissances économiques telles que la Chine et l'Inde, elles ne constituent respectivement que 5,4% et 1% des importations à La Réunion.

7% de taux de couverture des importations

Cette structure coloniale se confirme dans les exportations. C'est la France qui est de loin le pays qui achète le plus de produits faits à La Réunion, et le sucre reste la marchandise la plus exportée. Sur ce plan, rien n'a changé depuis l'époque du statut colonial. Le deuxième produit le plus exporté est le poisson congelé. Et arrive en troisième position, les déménagements... Là où entre en jeu le bilan de plus de 60 années d'intégration, c'est au niveau du taux de couverture des importations stagnant à 7%. À l'époque coloniale, La Réunion exportait autant qu'elle importait. Aujourd'hui, elle importe 14 fois plus qu'elle n'exporte. Il est aussi révélateur de constater qu'une bonne part des exportations sont des déchets ou



des matériels d'occasion. La Réunion est donc bien une terre de consommation de marchandises fabriquées à 10.000 kilomètres d'ici, achetées par l'argent des transferts publics, et dont les déchets sont exportés vers d'autres pays du Sud.

Recyclage d'argent public en profits privés

Autrement dit, l'argent public envoyé de France sous forme d'allocations ou

de salaires est rapatrié dans ce pays en grande partie sous forme de profits privés dans les caisses d'entreprises françaises qui vendent des produits ou des services à La Réunion.

Ce recyclage d'argent public en profits privés laisse la moitié des Réunionnais en dessous du seuil de pauvreté, car ce système économique empêche la moitié de la population d'avoir le droit à un travail durable. Il ne favorise pas la création de richesses et donc d'emplois sur place.

Une politique telle que l'autonomie

énergétique est le début de la remise en cause d'un tel système. En effet, elle porte un coup à ceux qui s'enrichissent en vendant aux Réunionnais des énergies polluantes et les véhicules qui fonctionnent avec. C'est pourquoi l'autonomie énergétique est fermement combattue par les conservateurs de tout poil qui tentent de ruiner encore davantage les Réunionnais avec le projet de route en mer, un boulevard pour le tout-automobile.

Motion relative à l'avenir de la filière "canne-sucre-rhum-énergie" adoptée à la Région

Unanimité pour «un meilleur partage des richesses issues de la valorisation des produits et des co-produits de la canne»

La Commission permanente du Conseil régional a adopté à l'unanimité une motion pour l'avenir de la filière canne. En voici le contenu.

VU la décision de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) d'octobre 2005 condamnant le règlement sucrier européen déterminant des quotas de production et des prix minimum garantis;

VU la réforme européenne du marché du sucre opérée le 20 février 2006 par le règlement (CE) n° 318/2006 du Conseil, organisant un régime transitoire jusqu'à la fin des quotas sucriers;

VU le règlement (UE) n° 228/2013 du Parlement européen et du Conseil du 13 mars 2013 portant mesures spécifiques dans le domaine de l'agriculture en faveur des régions ultrapériphériques, réaffirmant un soutien aux filières traditionnelles pour maintenir leur compétitivité;

VU le règlement (UE) n° 1308/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant organisation commune des marchés des produits agricoles, notamment sur la prorogation du régime actuel des quotas et son abolition au 30 septembre 2017;

VU le Traité sur le Fonctionnement de l'UE et, notamment son article 39, qui vise à accroître la productivité de l'agriculture et par là même, le relèvement du revenu individuel de ceux qui travaillent dans l'agriculture.

CONSIDÉRANT le fait que la suppression des quotas produira des conséquences qui affecteront directement la filière «canne-sucre» de La Réunion;

CONSIDÉRANT les incertitudes majeures et persistantes qui pèsent sur l'avenir de l'ensemble de la filière;

CONSIDÉRANT plus particulièrement les inquiétudes légitimes des acteurs

de la filière et notamment des planteurs de canne face à cette échéance proche et certaine;

CONSIDÉRANT notamment le rôle structurant de la filière «canne-sucre» dans tous les secteurs de la vie économique et sociale, le poids de ce secteur dans l'industrie réunionnaise, la valorisation énergétique, la création de valeur ajoutée, l'importance de l'exportation des produits et co-produits etc;

CONSIDÉRANT ainsi la contribution significative de cette filière aux objectifs de développement économique, de cohésion sociale et territoriale;

CONSIDÉRANT l'orientation adoptée par la récente réforme de la Politique Agricole Commune pour 2014-2020 en faveur d'instruments spécifiques nécessaires après la fin du régime des quotas sucriers;

Les Conseillers régionaux de La Réunion réunis en Commission Permanente le 1er juillet 2014:

ATTIRENT L'ATTENTION sur l'importance immédiate de restaurer la confiance des professionnels en préservant les emplois et en garantissant leurs revenus;

ESTIMENT prioritaire d'apporter des solutions concrètes pour sécuriser l'avenir de la filière, anticiper les mutations et l'évolution de l'agriculture réunionnaise;

DEPLORENT le fait que l'urgence et la gravité de cette question n'aient pas été suffisamment prises en compte, face à l'échéance connue depuis près

de dix ans de la fin des quotas sucriers;

SOULIGNENT la nécessité de mobiliser, avec détermination et sans attendre, toutes les énergies pour offrir des perspectives de développement à la filière «canne-sucre-rhum-énergie», assurer la compétitivité de l'industrie, préserver l'emploi et garantir le revenu des planteurs;

PLAIDENT pour que le Gouvernement apporte des garanties aux professionnels en veillant à une plus grande cohérence entre les volets «interne» et «externe» de la Politique Agricole Commune pour, d'une part, permettre à la filière de faire face dans des conditions optimales, à une concurrence exacerbée à l'échelle internationale, et d'autre part, permettre un meilleur partage des richesses issues de la valorisation des produits et des co-produits de la canne;

DEMANDENT au Président de la République et au Gouvernement d'explorer toutes les possibilités offertes par l'article 349 du Traité sur le fonctionnement de l'UE, pour adopter des mesures garantissant la défense des régions ultrapériphériques, notamment de La Réunion, très affectée par les orientations de la récente réforme de la Politique Agricole Commune sur le sucre;

DEMANDENT au Gouvernement de communiquer aux acteurs réunionnais les résultats de l'étude relative à «l'évaluation des aides à la filière sucre des départements d'Outre-Mer» menée récemment par le Cabinet SOLVING EFESO;

RECOMMANDENT au Gouvernement la mise en place, sans délai, d'un groupe de travail sur ce dossier crucial, associant l'ensemble des acteurs concernés, et chargé d'examiner les conséquences de la suppression des quotas, de proposer des mesures adéquates visant à assurer l'avenir de la filière.

Affaire du recrutement de DGS de La Possession ou «L'honnêteté selon Vanessa Miranville» d'après Nou lé Kapab Ajfer

Vanessa Miranville a-t-elle manœuvré pour exclure un Réunionnais d'un emploi à La Réunion?

La lettre ouverte de Nou Le Kapab publiée dimanche a été un coup de tonnerre, il a montré le vrai visage de Vanessa Miranville, la maire des riches qui refuse aux Réunionnais le droit d'occuper des postes à responsabilité à La Réunion. Vanessa Miranville tente de se racheter une virginité par médias interposés, mais elle s'enfoncé encore davantage. Nou lé Kapab Ajfer apporte de nouveaux éléments à la population dans ce communiqué.

Depuis notre lettre ouverte du 29 juin à l'attention de Madame la Maire de La Possession, nous avons pris connaissance d'un certain nombre d'éléments nouveaux.

Il y a d'abord eu les éléments apportés par la première magistrate de la Possession dans différents médias pour tenter de justifier son choix de recruter une personne venue de l'extérieur en tant que DGS, alors qu'elle avait reçu de nombreuses candidatures réunionnaises pour occuper ce poste.

Ce 1er juillet, la Maire a assuré: «Nous, on a l'honnêteté de dire les choses, de les expliquer» (Le Quotidien). Une honnêteté mal placée, car nous avons appris - preuves à l'appui - que la DGS qui a été recrutée, madame Cadren n'est pas inconnue de madame la Maire de La Possession et a activement participé à sa campagne électorale pour les élections municipales de mars 2014.

En effet, d'après les informations en notre possession, Madame Cadren a été à La Réunion du 19 au 25 octobre 2013 afin de faire connaissance avec l'équipe de campagne de Madame Miranville et de contribuer activement à la réussite de sa campagne électorale.

Des révélations qui montrent bien les liens politiques, administratifs et amicaux entre les deux femmes au moins depuis l'année dernière.

De fait, ces éléments viennent directement discréditer les propos de la Maire de La Possession parus dans la presse de ce jour: «Nous, on a recruté une DGS (Madame Cadren) de métropole, les autres communes ne l'ont pas fait peut-être parce qu'elles font partie de réseaux politiques dont nous ne faisons pas partie. Nous, on n'a pas de couleur politique, on a choisi



une personne qui n'avait pas de lien avec les réseaux existants ici».

La véritable honnêteté aurait été de dire et de faire toute la transparence sur les raisons du recrutement de Madame Cadren, qui ne semble pas être basé uniquement sur «les compétences de cette personne» contrairement à ce qu'avance à plusieurs reprises la maire de La Possession.

Aujourd'hui, nous sommes en droit de nous poser de nombreuses questions: Le recrutement de Madame Cadren était-il prévu depuis l'année dernière? La fiche de poste pour le recrutement de la nouvelle DGS était-elle orientée pour faciliter le recrutement de Madame Cadren? Les critères choisis pour ce poste étaient ils de nature à exclure d'office les candidats réunionnais disponibles ayant les compétences requises pour occuper ce poste?

Nou Lé Kapab (AJFER) rencontrera la Maire de La Possession, Vanessa Miranville, ce jeudi 3 juillet 2014.

Nous souhaitons faire toute la transparence sur le recrutement de la nouvelle DGS mais aussi sur d'autres appels à candidature, sur lesquels des informations nous ont été envoyées. Dans le contexte économique et social de plus en plus dégradé, l'emploi est la priorité. Elle doit l'être également pour nos élus qui doivent tout mettre en œuvre pour qu'à compétences requises les réunionnais(e)s soient prioritaires sur les postes disponibles à La Réunion.

Rappelons également que la mise en place d'une fonction publique plus représentative du bassin de population qu'elle administre est une volonté affirmée depuis plusieurs années par de nombreux réunionnais mais aussi par les plus hautes instances de l'Etat!

**Pour Nou Lé Kapab (AJFER),
Gilles LEPELIER Président**

Otè!

Téréos ? O toué! I mète pa lo sha pou vèy dolé !

Matant Zélida la ékri Justin:

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, Vi koné la koup di mond fotbal sa i éspas la-ba dann Brézil épi Brézil sé in gran péi pou l'agrikiltir é an parmi pou lo pantaj kane. I fé in ta z'afèr avèk sa: do sik biensir, mé lalkol galman épi tout bann sou-produi ni koné. Bin, figuir aou, bann télé i profit lo laktyalité éspativ pou anparl in pé lo péi. Sé konmsa, l'otrozour banna la mète a parl kane é dann so trin-la, la di konmsa Brézil i fé vni la somans kane in pé partou é ziska dopi La Rényon. La pa drol in n'afèr konmsa! Lo pti rényon i ède lo gro Brézil pou amélyor son bann varyété kann. Mi di sa konmsa pa pou vanté, pars konm mi koné anou, pétète nout kane l'aprè pous son dèrnyé soupir é in pé i anprofite dsi nou-dizon kan ou lé mor, ou i donn out l'organe!. Par l'fèt moin la pa tro antann désèrtin kriyé, kozé asiz dsi kat-kat pou défann nout propriyéte dsi nout prop travay mé pétète sa i agard pa nou tro. Tok! Pran sa pou toi!

Justin la fé pou répons:

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, mi pans ou lé in pé an foutan ou la! Pars dopi lo trikardaz avèk Téréos n adésèrtin la pa obli mète an gard bann prodiktèr La Rényon pou dir azot lo travay nou la fé lé riskab ète pèrdi sirtou tout sak lo sant téknik kane avèk dosik la fé, avèk bann plantèr dopi bél-az é bo-tan. An promyé nou la di i fo fé atansion pars téréos i louk dsi lo kota La rényon pou li gonf son pla. Dé, la di osi si téréos i pran pou li san konpansé sak nou lé fine trouvé afors rodé, konm varyété d'kane, konm rishès an sik, ou sansa an fib, konm l'adaptasion par raport la tèr sé konm si ni tir in bal dann nout pyé. Pèrsone la pa kas la tèt! Mèm bann plantèr té pa méfyan: tout lo moun il é bo, tout lo moun lé zantiy. Astèr ou i aprann bann brézilien i plant nout varyété kane san dépans in katsou, i fé zot marshé varyété isi an lib sèrvis... Astèr pli grav ou i aprann lé posib l'izine Boi Rouz i fèrm, pars nora pi d'kota ni d'pri granti pou lo sik a partir d'lané 2017... Matant ou va dir amoin i fé pa tro dézord la dsi? Ou va dir amoin rényoné i sousyé pa défann lo kann? Afors ète trayi lé shoz i marsh konmsa, an sharète shaviré. In pli pir z'afèr nou la fé sé lès vann nout téknolozi Téréos. I donn pa lo shat pou vèy sosis! Tok! Pran sa pou ou!

Justin

NB: Na dé troi zour, mi ékout in radyo. In ga i di li; lé téknisien dan la kane apré kozé. Ala k'li di l'izine boi rouz i sava fèrmé l'ané 2017. Lo lanimatèr i dmann ali si li lé sir dsa, li fé pou répons moin lé dann l'aparèy sé dir si mi koné... Lé danzéré la!